



Plainte pour harcèlement moral

Par **jujulie63**, le **18/06/2011** à **11:01**

Bonjour, il y a quatre semaines mon ex m'a chassé de la maison en me menaçant de porter plainte contre moi pour vol coup et blessure et dégradation. Ses accusations étant fausses je suis allée au commissariat faire une main courante pour les prévenir de ces fausses accusations. Il a bien porté plainte pour tout cela puis il l'a retiré. De mon côté je lui ai demandé de me rendre mes affaires, il n'a donné aucun signe de vie, j'ai téléphoné au commissariat auquel il a dit ne pas être dans la région actuellement et donc ne pas pouvoir maintenant me rendre mes affaires mais qu'il répondrait à mes appels pour qu'on s'arrange. Bien sûr il n'a jamais répondu et le jour même il s'est précipité dans un autre commissariat porter plainte pour appels malveillants contre moi alors que je ne veux que récupérer mes affaires ! Il a dit que mes affaires étaient à ma disposition dans le garage etc... Bref il a menti il était dans la région il a sorti mes affaires (enfin en parti) et il a couru au commissariat... Je ne sais plus quoi faire il dépose des plaintes à tour de bras moi je ne sais plus quoi faire... je me demande si je ne pourrais pas porter plainte contre lui pour harcèlement moral, de plus mon médecin m'a constaté dépressive. J'ai gardé un message vocal de sa part où il fait le tout gentil avec moi où il me dit qu'on va s'arranger et tout qu'il veut pas que ça se passe mal alors que tout de suite après il dépose des plaintes absurdes ! il ment à tout le monde, à sa nouvelle copine à ses parents à tout le monde je suis la seule à savoir la vérité sur ce qu'il s'est passé... même si ça n'aboutit pas j'aimerais savoir si je peux avec la constatation de ma dépression et ses plaintes déposées puis retirer porter plainte pour harcèlement moral... merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **18/06/2011** à **13:17**

[citation]il y a quatre semaines mon ex m'a chassé de la maison[/citation] donc avec violence,

pourquoi ne pas avoir porté plainte immédiatement ?[citation]meme si ça n'aboutit pas j'aimerais savoir si je peux avec la constatation de ma depression et ses plaintes déposées puis retirer porter plainte pour harcèlement moral... [/citation] on peut toujours porter plainte, mais s'il n'est pas condamné, il se fera un plaisir de porter plainte pour dénonciation calomnieuse.rnrnEnvoyez une LRAR de mise en demeure de vous rendre vos biens

Par **jujulie63**, le **18/06/2011 à 13:23**

Je n'ai pas immédiatement porté plainte parce que je ne voulais pas que ça aille aussi loin ! comme je vous ai dit il a fait mine de vouloir arranger les choses etc etc et j'y ai betement cru c'est tout ! du cou je n'ai pas fait constaté mes blessures par un medecin... Cependant j'ai conservé le message vocal qu'il m'a laissé me demandant de ne pas déposer de plainte contre lui parce qu'il voulait arranger les choses...rnrnil ne pourra pas porter plainte pour dénonciation calomnieuse puisqu'il est vrai qu'il a déposé des plaintes absurdes ! et je devrais aussi porter plainte pour dénonciation calomnieuse vu qu'il a déposé des plaintes pour des choses que je n'ai pas fait ! puis a retirer ses plaintes !rnrnpuis porté plainte pour harcèlement moral avec la constatation de ma depression et les plaintes qu'il a déposées ! sachant qu'il n'y a pas eu de harcèlement téléphonique de sa part...

Par **alterego**, le **18/06/2011 à 15:47**

Bonjour,rnrnSi vous souhaitez déposer plainte, faites-le.rnrnVous écrivez au Procureur de la République (lettre RADAR) en lui narrant avec précision les faits essentiels et en quoi ils vous perturbent, tout en évitant certains détails qui rendraient rébarbative la lecture de votre courrier. rnrnVous terminerez par une phrase du style : ... l'ensemble de ces faits semblant constituer un délit, je vous remercie de bien vouloir donner à cette affaire la suite qu'il convient. rnrnPuis formule de politesse.rnrnSeul le Procureur de la République a qualité pour qualifier les faits.rnrnLe plaignant doit éviter de le faire lui-même, c'est souvent "à côté de la plaque" et de ce fait très agaçant.rnrnVous aurez tout le temps de le faire lorsque vous serez entendue à la Gendarmerie ou aux Commissariat de Police "pour instruction du Parquet".rnrnCordialementrnrnrnrnrnrn[citation]**Ces informations ne sauraient remplacer la consultation de votre Conseil habituel ou de tout autre professionnel du droit.** [/citation]

Par **alterego**, le **18/06/2011 à 16:00**

PSrnrnSi le Procureur juge votre plainte irrecevable, il classera l'affaire (classement vertical). rnrnLes risques d'un retour de manivelle pour une vulgaire affaire de c.. sont très limités. Une éventuelle plainte de votre ex aurait toutes les chances -elle aussi- d'avoir droit à la corbeille.rnrnCordialement

Par **mimi493**, le **18/06/2011 à 16:04**

étaient très limitées, on y prend de plus en plus gaffe et si l'ex est teigneux, il passera au dessus de l'avis du proc

Par **jujulie63**, le **18/06/2011 à 16:51**

c'est pas une vulgaire histoire de c..rnje suis depressive je ne dors plus parce que j'ai peur de lui et de toutes les plaintes qui sont au dessus de ma tete.rnJe suis une étudiante de 19ans j'ai jms rien fait de mal et je me retrouve avec une plainte pour vol pour degradation pour coup et blessure ! et pour appel malveillant !rnIl s'est foutu de moi et lui il a la belle vie ! et en prime il a gardé se qui l'interesse dans mes affaires !rnIl a fait voir les plaintes a sa famille ce qui fait que j'ai peur de les croiser dans la rue, il a sa nouvelle copine qui attend le bon moment pour surgir...rnJ'ai peur je suis toute seule et perdue ! J'ai des plaintes sur le dos alors que je n'ai rien fait et je ne sais meme pas comment me défendre ! Je l'appel pour avoir mes affaires et il depose plainte pour appel malfezant ! je suis censée faire quoi ?! quitter le pays ne plus lui demander mes affaires ?! et la police m'a dit que je ne pouvais meme pas déposer de plainte pour vol parce que quand il était au commissaria il a fait preuve de bonne volonté et que j'ai pas de facture !!!rnJe suis complètement perdu je ne sais pas quoi faire, on m'a dit d'attendre ma convocation, ce que je fais... Il a retiré la premiere plainte pour vol degradation et coup et blessure parce que j'ai montré que c'était faux du cou il l'a retiré maintenant il ne me reste plus qu'une plainte pour les appels ! et biensur le fait que j'ai pas recup toutes mes affaires... et ma depression pdt que lui profite des vacances ! il doit bien y avoir quelque chose a faire il peut pas déposer des plaintes nimporte quand contre moi comme ça... il ne peut pas m'avoir brisé et avoir fait de moi une fille peureuse et dépressive sans qu'il ne se passe rien.rnJe ne pense pas vouloir qu'il soit condamné a autre chose qu'a me rendre mes affaires et à abandonner ses accusations mensongeres et qu'il paye pour ça qu'on lui explique qu'il peut pas déposer des plaintes nimporte comment juste pour passer pour le gentil ! ou je ne sais quoi d'autre !

Par **jujulie63**, le **18/06/2011 à 16:57**

PSrnrnmerci bcp pour vos reponses, mais qu'est ce qu'une lettre "RADAR"

Par **alterego**, le **18/06/2011 à 17:20**

Désolé. rnJe vous prie de bien vouloir m'excuser, j'ai tellement l'habitude d'employer le terme que j'oublie que l'expression est peu usitée.rnrnLettre RADAR signifie lettre Recommandée Avec Demande d'Accusé de Réception, plus communément appelée lettre RAR que vous connaissez.rnrnCordialement

Par **jujulie63**, le **18/06/2011 à 17:35**

ah ben oui je sais envoyé un recommandé...rnrnmerci parce que j'avais pas pensé a ça...rnrnvous pensez que ça va finir a la poubelle ou que j'ai une chance ?rna moins qu'on

soit convoqué pour qu'on lui mette les points sur les i et que je recup mes affaires ou pas...rnune confrontation suffirait a lui remettre les pendules a l'heure je pense...rnou en tout cas à ce qu'il ramene mes affaires... et à me laver de tout soupçons concernant ces fausses plaintesrnncordialement

Par **alterego**, le **18/06/2011 à 18:03**

Compte tenu ce que vous écrivez, contrairement à ce que l'on aurait pu initialement penser, non "c'est pas une vulgaire histoire de c.." comme le quotidien nous en impose.rnrn**Après ce que vous venez d'écrire, nous ne pouvons que vous inciter à [fluo]déposer plainte et à le faire avec l'assistance d'un avocat. [/fluo]A ce stade, ce genre de litige ne peut pas être géré la victime seule.**rnrnEtudiante, vous pourriez, je pense, pouvoir bénéficier de l'aide juridictionnelle. rnrnVous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12467*01 de demande ainsi que la notice d'accompagnement sur <http://vosdroits.service-public.fr/R1444.xhtml>rnLire les informations sur l'aide <http://vosdroits.service-public.fr/F18074.xhtml>rnou encore les retirer à l'accueil du Tribunal de Grande Instance de votre domicile.rnrnNe tombez pas dans la dépression pour quelqu'un qui semble-t-il n'en vaut pas la peine. N'ayez pas peur des plaintes déposées contre vous et de cette personne, faute de quoi vous vous rendez vulnérable ce qui le rend encore plus malfaisant. Déposer une plainte et en abuser ne signifie pas avoir raison. Surtout à notre époque où les uns et les autres sont pris d'une envie de déposer plainte comme d'une envie de pisser. Les Procureurs ne sont pas dupes.rnrnNe restez pas comme ça. Au besoin, faites vous aider médicalement ou psychologiquement. Il n'y a aucune honte à avoir.rnrnUne séparation est toujours difficile, qui n'est pas passé par là ?rnJe souhaite de tout coeur que ce que vous vivez là cesse au plus vite et que vous puissiez construire sainement votre vie. Ne songez plus qu'à vous et à votre avenir. rnrnAvec toutes mes meilleures pensées.

Par **alterego**, le **18/06/2011 à 18:17**

Je ne pense pas que votre plainte finisse à la corbeille avec tout ce que vous nous avez appris.rnrnAvec l'avocat, nul doute qu'il n'y aura pas de classement vertical.rnPourquoi l'avocat ? Compte tenu du caractère sérieux de l'affaire et parce que le pénal ne se gère pas comme une vulgaire affaire civile et réclame des compétences que le citoyen lambda ne possède pas. rnrn"une confrontation suffirait a lui remettre les pendules a l'heure je pense... rnou en tout cas à ce qu'il ramene mes affaires... et à me laver de tout soupçons concernant ces fausses plaintes"rnEn êtes-vous vraiment certaine ? Vous le connaissez, nous non. rnrnAvec l'aide juridictionnelle, l'avocat pourra aussi vous aider en ce sens si vous le souhaitez. Il aura les mots que nous n'avons pas et saura rester ferme face aux propos de votre adversaire.

Par **jujulie63**, le **18/06/2011 à 18:25**

merci bcp je lis votre message avec les larmes aux yeux... merci bcp de votre soutien... je dois vous avouer que je ne savais plus ou donner de la tete... comme je vous ai dit je sais que

j'ai des tords, mais je n'ai pas mérité toutes ses plaintes ! nous nous sommes disputés oui peut-etre que je l'ai griffé mais il m'a accusé de l'avoir frappé... j'en suis incapable ! Je n'ai rien cassé (contrairement à lui) ensuite d'avoir volé sa carte bleue alors que deux jours plutard il l'avait retrouver et puis qu'est ce que j'en ferais je suis pas stupide !

Lors de notre derniere dispute il a mener le vice jusqu'au bout il hurlait dans la maison "aie aie aie" comme si je le frappé c'est la que j'ai decider de partir sans mes affaires j'avais trop peur !

en pleine periode de partiel j'ai gaché mon temps avec lui et je perds une année en plus... mes amis étaient ses amis, sa famille me fait peur parce qu'il les manipule ! le peu d'economie que j'avais je lui ai donné parce qu'il était en difficulté... je me retrouve en difficulté et sans personne, lui a changer de numero de portable, a garder ce qui l'interessait dans mes affaires, il manipulait tout le monde et passe pour l'ange... Bien sur il est ouvrier d'etat il travaille moi je suis qu'une etudiante perdue... il m'a même dit que devant un juge ils passeraient pour la famille exemplaire et qu'il avait des relations et un tres bon avocat... moi je veux juste m'en sortir...

j'espere que quelqu'un m'entendra parce que pour le moment on m'a claqué la porte au nez lorsque je suis allée au commissariat... ils m'ont repondu il a déposé plainte contre vous alors vous devez attendre qu'on vous entende puis j'ai fini par y retourner parce que je ne recevais pas de convocation et on m'a dit ben ça a du être classé sans suite... genial et moi je suis toute seule j'ai peur que personne ne m'écoute... tout ça pour vous dire merci parce que vous etes le premier à m'écouter...

MERCI

Par **jujulie63**, le **18/06/2011 à 18:32**

j'ai tres peur de prendre un avocat parce que pour le moment il n'y a eu qu'une escalade de violence et je veux que ça s'arrete ! je ne veux pas a nouveau envenimer les choses je veux que ça s'arrete... naivement j'ai presque envi de dire que si il me rendait mes affaires et s'excuser je serais tres heureuse mais ça c'est parce que j'ai gardé ma naiveté je n'ai qu'à peine 20 ans... et je trouve ça moche a 20 ans de passer son temps a pleurer et avoir déjà parcouru les commissariats...

je ne voudrais pas envenimer les choses (c'est bien pour ça que la premiere fois je n'ai pas porté plainte pour coup et blessure) cependant vous avez raison sur un point ce n'est pas une simple histoire de c... et pourtant ça a commencé comme ça...

j'ai peur de ce qu'il pourrait dire, je vivais chez lui il va me faire passer pour une profiteuse... et pire encore j'ai tres peur d'aller jusqu'au procureur... sera-t-il toujours temps de tout arrêté ? si je le decide il risque de perdre son emploi et moi je ne veux pas que ça ait de tel conséquence... j'arrive malgré tout à penser a son avenir c'est horrible... je sais plus quoi faire

Par **alterego**, le **18/06/2011 à 20:28**

Nous pouvons vous proposer des solutions, à vous de voir celle que vous souhaitez appliquer. En aucune façon nous sommes là pour vous obliger.

La seule chose que l'on sache c'est que vous êtes en situation de faiblesse, particulièrement si vous connaissez un état dépressif, et donc vulnérable. Vulnérable aussi parce que vous avez encore des sentiments pour cette personne. Qu'il bluffe ou qu'il soit sincère, c'est vous qui êtes la plus fragile. Le fragile peut être de l'un ou l'autre des deux sexes.

Qui n'a pas, un jour ou l'autre, été à votre place ?

Je ne m'exprime pas avec mes 19 ans mais avec une bonne quarantaine de plus.

j'ai peur de ce qu'il pourrait dire, je vivais chez lui il va me faire passer pour une

profiteuse... et pire encore"rnPareil grief serait dicté par la mauvaise foi. Il fallait bien que ce soit vous ou lui qui viviez chez l'autre ou alors prendre un logement en commun. Pensez-vous sincèrement que si il avait vécu chez vous ou dans un logement commun les choses auraient été différentes ?rnVous avez déposé plainte, celle-ci est déclarée recevable, vous ne souhaitez plus aller plus loin et vous en informez le Procureur, l'action publique peut se poursuivre si il estime que les faits initialement dénoncés constituent un trouble à l'ordre public.rnRéfléchissez bien, mais surtout ne vous enfoncez dans une situation dont il sera peut-être difficile de vous sortir.rnBonne chance

Par **jujulie63**, le **18/06/2011 à 20:29**

vous faites quoi dans la vie si c'est pas indiscret ? en tout cas merci bcp parce que ça me remonte sacrement le moral !

Par **mimi493**, le **19/06/2011 à 07:35**

Il faut vous secouer. Vous devenez une victime en puissance d'un autre homme. Si vous commencez à vous laisser faire une fois, vous en prendrez l'habitude et vous vous préparez une vie peu agréable, vous finirez en femme battue ou soumise.rnA 19 ans, vous avez la vie devant vous et c'est l'âge où on ne fait pas ce type de compromission (vous n'avez pas d'enfants à prendre en compte, ou une situation professionnelle) ou on a encore ses idéaux, vous les perdrez, vous ferez des compromissions, plus tard, mais avoir ce discours à 19 ans, non rnVous pouvez décider de laisser tomber, mais la tête haute, pas par peur, pas parce que vous vous sentez inférieur, mais simplement parce qu'il n'en faut pas la peine.

Par **jujulie63**, le **19/06/2011 à 08:44**

surement mais j'ai tres peur, j'ai peur des conséquences que ça pourrait avoir, j'ai peur qu'il me ridiculise et me fasse passer pour une profiteuse ou une menteuse (comme il le fait deja avec sa famille et sa copine)rnj'ai peu de preuve et je ne sais meme pas si elles sont recevables, et lorsque j'ai était au commisaria je me suis faite jetée parce qu'il avait deja deposer une nouvelle plainte contre moi... et tout les messages que je laisse en disant que je veux arreter là et qu'on fasse les choses a l'amiable ben lui il s'en sert pour dire que je le harcele ou alors il les deforme et dit que je le menace... je suis complètement perdue, je vais rediger un courrier au procureur comme on me la conseillé en espérant que l'on me recontact rapidement parce que là je dois avouer que c'est de plus en plus dur à supporter...

Par **jujulie63**, le **19/06/2011 à 10:03**

Je viens de rédiger le courrier au procureur de la république, pouvez vous me dire ce que vous en pensez :rnmonsieur le procureur de la republiquerneje vous ecrit ce courrier pour vous enoncer les faits qui se sont déroulés ces dernieres semaines et vous demander de

l'aide.
Pour des raisons personnels, il y a quatre mois, je suis retourné vivre chez mon ex-conjoint. Malgré notre rupture nous étions restés amis, du moins c'est ce que je croyais.
Il y a plus d'un mois il a trouvé une nouvelle amie et a voulu que je quitte l'appartement. J'ai tenté de m'arranger avec lui, en vain.
Le 30 mai Mr XXXX, mon ex-conjoint m'a chassé de l'appartement au petit matin. Il m'a dit qu'il irait déposer plainte contre moi pour vol dégradation et coup et blessure. Ces accusations étant fausses je suis allée déposer une main courante au commissariat pour me prémunir.
Mr XXXX a de nombreuses fois essayé de me recontacter pour tenter un arrangement, j'ai toujours accepté. Ainsi lorsqu'il m'a demandé de ne pas déposer plainte pour coup et blessure contre lui j'ai accepté.
Mr XXXX m'a dit avoir parlé à ses parents et à sa copine de la plainte contre moi. Bien sûr ces accusations n'étant pas fondées, il a menti à tout son entourage.
Par la suite Mr XXXX a retiré sa plainte sans le dire à sa famille.
Je vous parle de ces mensonges qui n'ont aucune valeur juridique parce que à cause de ça je vis dans la peur permanente de croiser un membre de sa famille dans la rue.
J'ai revu Mr XXXX lorsqu'il m'a rendu mes affaires. Cependant je me suis rendue compte qu'il manquait des choses. J'ai tenté de le joindre en vain pour récupérer ce qui m'appartenait.
J'ai donc téléphoné au commissariat qui m'a conseillé de déposer plainte, j'ai préféré leur demander d'essayer de le joindre. Un agent de police a téléphoné à Mr XXXX celui-ci a affirmé ne pas être présent dans la région et qu'il répondrait à mes appels.
J'ai donc à nouveau essayé de joindre Mr XXXX celui-ci n'a jamais répondu. Le matin même il s'est rendu au commissariat central de Clermont Ferrand déposer plainte contre moi pour appel malveillant.
Ainsi il a menti au policier en disant ne pas être dans la région et a déposé à nouveau plainte contre moi.
Je suis étudiante et je n'ai pas les moyens financiers de racheter mes affaires. Le plus grave est la peur que je ressens à chaque instant de croiser un membre de son entourage. Suite à tout cela j'ai également très peur des plaintes qu'il pose sans cesse contre moi et des conséquences que cela peut avoir.
Mr XXXX a rompu tout contact avec moi, hier encore je lui ai envoyé un message pour lui demander de me rendre mes affaires, mais c'est resté sans réponse.
De mon côté j'attends les suites de la plainte pour appel malveillant. J'aimerais déposer plainte contre Mr XXXX pour harcèlement moral, je vis la peur au ventre et mon médecin généraliste pense que je suis dépressive. Je ne peux pas vivre en sachant qu'à quelques rues de chez moi mon ex-conjoint ment à tout le monde, me fait passer pour quelqu'un de violent. J'ai peur de croiser ses amis, sa famille, les personnes du club de sport que nous fréquentions...
J'ai gardé pour preuve un message vocal où il dit vouloir arrêter tout cela, retirer ses plaintes qui n'ont pas lieu d'être et où il me supplie de venir le voir chez lui.
L'ensemble de ces faits semblant constituer un délit, je vous remercie de bien vouloir donner à cette affaire la suite qu'il convient.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le procureur de la République, l'expression de mes sentiments distingués

Par **alterego**, le **19/06/2011 à 12:35**

Bonjour,
"**je suis retourné vivre chez mon ex-conjoint**"
Remplacez le mot conjoint par ex-compagnon, ex-petit ami ou ex-concubin. **Conjoint** désigne chacun des membres d'un **couple marié**.
Cordialement

Par **jujulie63**, le **19/06/2011 à 12:39**

ok merci bcp mais vous pensez qu'on va me répondre ???
Quel sera la suite ?
Est-ce que

je peux prendre un rdv auprès de quelqu'un pour en parler et expliquer les choses plus en detail j'ai vraiment peur que a finisse a la poubellernrnQuelle sera la suite svp !